



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-
LAROCHE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 12 JANVIER 2026 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Lucie LaRoche, présidente
Simon Hatem, Conseiller District 1
Valérie Gagné, Conseillère District 2
Simone Dufour, Conseillère District 3
Daniel Roy, Conseiller District 4
Guillaume Brassard-Bérubé, Conseiller District 6

Richard Labrecque, greffier-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Carl Bolduc, Conseiller District 5

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Lucie LaRoche, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Dépôt - Formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires des élus
- 1.6 Autorisation de signature - Transaction et quittance – Municipalité de Lac-Beauport c. Pourvoirie du Lac-Beauport et als. Dossier no 200-17-037202-256
- 1.7 Autorisation de signature - Transaction et quittance pour les acquisitions de surlargeurs d'emprise du 14, 25, 27-29 et 30 chemin du Village

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Autorisation de dépenses - Remplacement des postes informatiques individuels, des équipements de bureau et mise à jour du réseau informatique
- 2.3 Autorisation - Programme de subvention TECQ (2024-2028) - Programmation 1
- 2.4 Autorisation de signature - Contrat de location, d'entretien et de réparation du réseau de fibre optique

3. Direction générale

- 3.1 Autorisation de signature - Contrat d'édition gratuite du calendrier municipal 2027-2029

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de mandat - Service d'entretien de l'usine de traitement des eaux usées des Sentiers du Moulin



- 5. Loisirs, culture et vie communautaire**
 - 5.1 Engagement - Personnel occasionnel et temporaire 2026
 - 5.2 Autorisation - Protocole d'entente/événements - Expositions à la bibliothèque L'Écrin 2026
 - 5.3 Autorisation de dépenses - Acquisition de documents pour la collection de la Bibliothèque L'Écrin 2026
 - 5.4 Autorisation de dépenses - Service d'autobus pour le camp de jour municipal 2026
 - 5.5 Autorisation de dépenses - Démolition de la maison vacante du 79, chemin du Brûlé et revitalisation de l'espace vert
 - 5.6 Autorisation de dépenses - Mise aux normes des panneaux électriques des immeubles municipaux
 - 5.7 Adoption - Don d'œuvres de Marie Linda Bluteau
 - 5.8 Adoption - Subvention aux organismes culturels et récréatifs 2026
 - 5.9 Adoption - Organismes reconnus 2026
- 6. Urbanisme et développement durable**
 - 6.1 Adoption - Récupération de la compétence en matière de transport en commun
- 7. Protection contre l'incendie**
 - 7.1 Aucun
- 8. Varia**
 - 8.1 Aucun
- 9. Période de questions**
- 10. Levée de l'assemblée**

1.1 Ouverture de la séance et greffe

La présidente constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h 01.

001-2026

1.2 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Simone Dufour
APPUYÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

002-2026

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le greffier-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :



Séance ordinaire du 1^{er} décembre 2025
Séance extraordinaire du 8 décembre 2025
Séance extraordinaire du 8 décembre 2025 Budget

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Madame Valérie Gagné
APPUYÉ par Monsieur Simon Hatem
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

2026-01-07 Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec – Nous informant que notre demande d'aide financière pour les projets du volet Redressement-Sécurisation du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2026-2027 n'a pas été sélectionnée étant donné l'épuisement de l'enveloppe budgétaire.

Dépôt

Aucun

Information

Lors de la séance du 1^{er} décembre 2025, monsieur Jean Bérubé a déposé des accusations contre les employés municipaux pour falsification de la lettre de non-assujettissement du MELCCFP reçue le 2 octobre par courriel de M. Jean-Sébastien Noël.

Les allégations du citoyen lors de la séance mentionnent que les employés municipaux auraient :

- 1- Ajouter le logo du MELCCFP
- 2- Modifier le texte du courriel
- 3- Changer le titre du document

Alléation 1 : On remarque que le courriel reçu comprend bien le logo du MELCCFP et que M. Fortier confirme que le courriel est conforme.

Alléation 2 : On remarque que le texte est intégral avec le document déposé à l'exception du libellé de la citation de l'article 184, identifié comme un symbole d'image dans le courriel original. (image001.png). Il est à noter que l'absence de cette citation de la loi ne modifie en rien le contenu du message puisque l'article 184 est bien mentionné au document publié.

Aucun employé municipal n'a donc modifié ou demandé de modifier le courriel et de surcroit, le directeur général a eu la diligence de valider l'information directement de M. Fortier, par suite des allégations de certains citoyens et d'une conseillère municipale.

Alléation 3 : Le titre du document a bien été modifié par l'administration, car pour publier sur Internet, il faut mettre sur une page WEB, un titre informatif cliquable qui donne accès via un lien. Or, ce titre a été formulé par les communications avec l'approbation de la direction générale afin de s'assurer de mettre à la « Une » un titre informatif. Ainsi, la Municipalité a mis à la « Une » de son site Internet un titre cliquable : « *Lettre de non-assujettissement - Raccordement aqueduc Mont-Tourbillon* » alors que l'objet du courriel mentionne : « Re : Demande d'attestation de non-assujettissement – Raccordement aqueduc Mont-Tourbillon »,



Ce conseil juge que le libellé du titre cliquable sur le site Internet était tout à fait adéquat, dans le contexte de la demande du maire de l'époque qui était, d'informer la population et qu'il ne constitue aucunement une falsification du document.

Pour la Municipalité, ce dossier est donc clos.

1.5 Dépôt - Formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires des élus

Suivant les dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le directeur général et greffier-trésorier dépose devant le conseil les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

003-2026

1.6 Autorisation de signature - Transaction et quittance – Municipalité de Lac-Beauport c. Pourvoirie du Lac-Beauport et als. Dossier no 200-17-037202-256

ATTENDU les recommandations du directeur général ;

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Daniel Roy
APPUYÉ par : Monsieur Simon Hatem
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général et greffier-trésorier à signer le document « Transaction et quittance – Municipalité de Lac-Beauport c. Pourvoirie du Lac-Beauport et als. Dossier no 200-17-037202-256 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

004-2026

1.7 Autorisation de signature - Transaction et quittance pour les acquisitions de surlargeurs d'emprise du 14, 25, 27-29 et 30 chemin du Village

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Simone Dufour
APPUYÉ par : Madame Valérie Gagné
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général et greffier-trésorier à signer le document « Transaction et quittance pour les acquisitions de surlargeurs d'emprise du 14, 17, 25, 27-29 et 30 chemin du Village » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux surplus accumulés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

005-2026

2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de décembre 2025, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Madame Valérie Gagné
APPUYÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
ET RÉSOLU :



D'adopter la liste des comptes à payer du mois de décembre 2025 totalisant une somme de 1 322 050,57 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

006-2026

2.2 Autorisation de dépenses - Remplacement des postes informatiques individuels, des équipements de bureau et mise à jour du réseau informatique

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Simon Hatem
APPUYÉ par Madame Valérie Gagné
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à engager des dépenses pour réaliser le projet de « remplacement des postes informatiques individuels, des équipements de bureau et mise à jour du réseau informatique » pour un montant maximum de 80 000 \$ incluant les taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 3 ans à partir de 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

007-2026

2.3 Autorisation - Programme de subvention TECQ (2024-2028) - Programmation 1

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

IL EST PROPOSÉ par Madame Valérie Gagné
APPUYÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028.

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n°1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a



étée confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

QUE la Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février inclusivement.

QUE la Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme.

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

008-2026 2.4 Autorisation de signature - Contrat de location, d'entretien et de réparation du réseau de fibre optique

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
APPUYÉ par : Monsieur Simon Hatem
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à signer le document « Contrat de location, d'entretien et de réparation du réseau de fibre optique » et ces renouvellements ainsi que tous documents pertinents à cet effet jusqu'à décision contraire du conseil.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

009-2026 3.1 Autorisation de signature - Contrat d'édition gratuite du calendrier municipal 2027-2029

ATTENDU les recommandations du directeur général ;

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Daniel Roy
APPUYÉ par : Monsieur Simon Hatem
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à signer le document « Contrat d'édition gratuite du calendrier municipal 2027-2029 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

010-2026 4.1 Autorisation de mandat - Service d'entretien de l'usine de traitement des eaux usées des Sentiers du Moulin

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
APPUYÉ par Monsieur Simon Hatem
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur des travaux publics et infrastructures à mandater Premier Tech Eau et Environnement pour « service d'entretien de l'usine de traitement des eaux usées des Sentiers du Moulin » pour un montant maximum de 23 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Initiales du maire

7319

Initiales du secrétaire-trésorier

011-2026

5.1 Engagement - Personnel occasionnel et temporaire 2026

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

ATTENDU QUE le directeur général a déclaré au conseil l'engagement temporaire de Mme Marie-Ève Lauzière, préposée au prêt de la bibliothèque, pour la période du 1^{er} janvier au 15 janvier 2026 conformément au règlement 712;

IL EST PROPOSÉ par Madame Simone Dufour

APPUYÉ par Madame Valérie Gagné

ET RÉSOLU :

De renouveler les engagements des employés occasionnels et temporaires suivants pour l'année 2026 (du 15 janvier 2026 au 15 janvier 2027) aux postes et échelons décrits ci-après. Certains employés sont embauchés sous deux classes salariales puisqu'ils effectuent différents types de postes. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Nom	Prénom	Postes occasionnels et temporaires	Horaire	Échelon
Boivin	Nicolas	Surveillant de plateau / classe 1 et classe 2	Variable	2
Coderre	Mathis	Surveillant de plateau / classe 1 et classe 2	Variable	1
Côté	Dérek	Surveillant de plateau / classe 1	Variable	3
Deschamps	Bérangère	Préposée aux prêts / classe 1	Variable	5
Doyon	Lina	Préposée aux prêts / classe 1	Variable	8
Garon	Hans	Surveillant de plateau / classe 1	Variable	1
Gaudette	Dominic	Surveillant de plateau / classe 1 et classe 2	Variable	1
Gosselin	Étienne	Surveillant de plateau / classe 1	Variable	3
Haie	Keith	Surveillant de plateau / classe 1 et classe 2	Variable	2
Hamel	Richard	Surveillant de plateau / classe 1	Variable	1
Jovan	Jérémie	Surveillant de plateau / classe 1	Variable	1
Laplante	Serge	Surveillant de plateau / classe 1	Variable	1
Lauzière	Marie-Ève	Préposée aux prêts/classe 1	Variable	1
Martel	Antoine	Surveillant de plateau/classe 1	Variable	1
Masson	Antoine	Surveillant de plateau/classe 1 et classe 2	Variable	1

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

012-2026

5.2 Autorisation - Protocole d'entente/événements - Expositions à la bibliothèque L'Écrin 2026

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Simone Dufour

APPUYÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé

ET RÉSOLU :



D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer les protocoles d'entente à intervenir avec les artistes/exposants pour la réalisation du projet cité ci-après :

Événement	Date et lieu	Contribution municipale \$
Expositions de la bibliothèque L'Écrin	2026, Bibliothèque L'Écrin	N/A

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

013-2026 5.3 Autorisation de dépenses - Acquisition de documents pour la collection de la Bibliothèque L'Écrin 2026

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Simone Dufour
APPUYÉ par Monsieur Simon Hatem
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet « Acquisition de documents pour la collection de la bibliothèque L'Écrin 2026 » pour un montant maximum de 31 500 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

014-2026 5.4 Autorisation de dépenses - Service d'autobus pour le camp de jour municipal 2026

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Daniel Roy
APPUYÉ par Madame Valérie Gagné
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « service d'autobus pour le camp de jour municipal 2026 » pour un montant maximum de 24 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

015-2026 5.5 Autorisation de dépenses - Démolition de la maison vacante du 79, chemin du Brûlé et revitalisation de l'espace vert

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Simon Hatem
APPUYÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
ET RÉSOLU :



D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « démolition de la maison vacante du 79, chemin du Brûlé et de revitalisation de l'espace vert » pour un montant maximum de 25 000 \$ plus taxes.

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer tous les documents nécessaires liés à la réalisation du projet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

016-2026

5.6

Autorisation de dépenses - Mise aux normes des panneaux électriques des immeubles municipaux

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
APPUYÉ par Monsieur Daniel Roy
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « mise aux normes des panneaux électriques des immeubles municipaux » pour un montant maximum de 38 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 5 ans à partir de 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

017-2026

5.7

Adoption - Don d'œuvres de Marie Linda Bluteau

ATTENDU QUE madame Marie Linda Bluteau, résidente de Lac-Beauport et artiste reconnue, souhaite faire un don de quatre œuvres à la municipalité de Lac-Beauport;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite reconnaître l'artiste et accepter ce don;

IL EST PROPOSÉ par Madame Valérie Gagné
APPUYÉ par Monsieur Daniel Roy
ET RÉSOLU :

De reconnaître l'artiste résidente de Lac-Beauport madame Marie Linda Bluteau et d'accepter le don de quatre de ses œuvres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

018-2026

5.8

Adoption - Subvention aux organismes culturels et récréatifs 2026

ATTENDU QUE la Municipalité désire encourager les organismes de loisirs et de culture de son territoire;

ATTENDU l'application de l'annexe A; Programme d'aide financière pour le soutien des organismes, d'initiatives citoyennes et des jeunes individus de la politique de reconnaissance des organismes, des initiatives



Initiales du maire

7322

Initiales du secrétaire-trésorier

citoyennes et des jeunes individus de la Municipalité de Lac-Beauport;

ATTENDU l'application du Règlement numéro 754 décrétant un programme d'aide financière pour le soutien des organismes, des initiatives citoyennes et des jeunes individus;

ATTENDU l'analyse et les recommandations du Service, des loisirs, de la culture et de la vie communautaire produite en conformité avec le règlement 754;

IL EST PROPOSÉ par Madame Valérie Gagné
APPUYÉ par Madame Simone Dufour
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à verser les sommes décrites ci-après aux organisations et jeunes individus ci-bas pour l'année financière 2026 selon les modalités de versement du programme d'aide financière pour le soutien des organismes, d'initiatives citoyennes et des jeunes individus, pour un montant total maximal 19 300 \$.

Aide financière selon la politique de reconnaissance et le règlement 754	Projet financé	Montant accordé
Acrobatx	Compétition l'Acrobatx (12 et 13 septembre 2026)	500 \$
Association des propriétaires du Mont Cervin	Clôture entourant la piscine	1 000 \$
Association du Lac Tourbillon	5 à 7 hot-dogs avec intervenants	200 \$
Association nautique du Lac Bleu	Activités sociales (cabane à sucre, Saint-Jean-Baptiste et Beach party)	200 \$
Club de Canoë-Kayak Lac-Beauport	Achat de deux chaloupes de sécurité	1 400 \$
Club de ski acrobatique Le Relais	Championnat québécois de ski acrobatique - sauts et bosses (mars 2026)	1 200 \$
Club de ski de fond du Moulin	Matériel d'organisation pour les compétitions du club	600 \$
Club de ski Le Relais	Défi Alpin (3 au 5 avril 2026)	1 200 \$
Club de soccer Jacques-Cartier	Défi Mise en Forme (17 au 19 mai 2026)	1 200 \$
Corporation Cité Joie	Fête d'automne usagers et familles	500 \$
Défi Entreprises actives (Défi Tour du Lac)	Défi Tour du Lac (18 octobre 2026)	1 200 \$
Jardin collectif et pédagogique du Saisonnier (Carottes et parlettes)	Production maraîchère en permaculture, recherche et développement	200 \$
Les Joyeux Philanthropes (24h du Lac)	24h du Lac (sur le chemin Tour-du-Lac et en sentier) 22-23 août 2026	1 200 \$
Maison des jeunes Le Cabanon	Bourses MDJ	500 \$
Rencontres DESIDERATA	Les Éphémères de Lac-Beauport	1 200 \$
Ti-Mousse dans Brousse	Ligne de produits Ti-Mousse	450 \$
Ti-Mousse dans Brousse	Parcours Ti-Mousse parc du Brûlé	1 650 \$
Trail La Clinique du coureur	5 km route	1 200 \$
Trail La Clinique du coureur	Trail La Clinique du Coureur	1 200 \$
Trail La Clinique du coureur	Défi Élévation	500 \$
Arthur Johnson-Chalifour	Jeunes individus -BMX race	500 \$
Christopher Daigle	Jeunes individus- Ski acrobatique	500 \$
Lily-Rose Marois	Jeunes individus - Cyclisme	500 \$
Maude Ruelland	Jeunes individus - Vélo de montagne	500 \$

Que l'octroi de ces subventions soit conditionnel à ce que l'organisme bénéficiaire ait :

- a. acquitté toute facturation et taxes dues à la Municipalité;
- b. déposé leur bilan annuel auprès du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.



Initiales du maire

7323

Initiales du secrétaire-trésorier

Que le versement de 50 % du montant octroyé pour le volet événements ou activités soit conditionnel à :

- a. la signature du protocole d'événement;
- b. la présentation de factures ou de preuves de dépenses effectuées dans la planification de l'événement ou de l'activité lorsque la signature d'un protocole n'est pas nécessaire.

Que l'organisme doive rembourser tout montant versé si celui-ci ne respecte pas les conditions (admissibilité, documents à fournir, etc.) mentionnées au programme d'aide financière ou s'il modifie ou ne réalise pas le projet, l'activité ou l'événement.

Que toute modification significative du projet, de l'activité ou de l'événement doit être autorisée au préalable par écrit par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, et peut parfois nécessiter une nouvelle résolution de la part du conseil.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

019-2026

5.9

Adoption - Organismes reconnus 2026

ATTENDU QUE la Municipalité désire encourager les organismes de loisirs et de culture de son territoire;

ATTENDU l'application de la politique de reconnaissance des organismes, des initiatives citoyennes et des jeunes individus de la Municipalité de Lac-Beauport;

ATTENDU QUE les organismes reconnus de la Municipalité ayant un statut mandataire s'engagent à respecter tous les critères et exigences de la Politique de reconnaissance des organismes, des initiatives citoyennes et des jeunes individus en vigueur, dont l'exigence que les résidents de Lac-Beauport disposent d'une tarification avantageuse ET d'une priorité d'inscription;

ATTENDU QUE la nature du mandat et les modalités du partenariat entre les parties pour un organisme mandataire seront confirmées dans le cadre d'un protocole d'entente adopté par le conseil municipal;

ATTENDU QUE les organismes reconnus de la Municipalité ayant un statut partenaire s'engagent à respecter tous les critères et exigences de la Politique de reconnaissance des organismes, des initiatives citoyennes et des jeunes individus en vigueur, dont l'exigence que les résidents de Lac-Beauport disposent d'une tarification avantageuse OU d'une priorité d'inscription;

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service, des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Simone Dufour

APPUYÉ par Monsieur Simon Hatem

ET RÉSOLU :

De reconnaître les organismes suivants à titre d'organismes reconnus par la Municipalité de Lac-Beauport pour l'année 2026.

Organismes reconnus de Lac-Beauport	Statut	Responsable
Acrobatx	Partenaire	Billy Daigle
Association de la Baie de la Corniche	Collaborateur	Jean Simard
Association des propriétaires du Mont-Cervin	Collaborateur	Nicole Déry
Association des propriétaires et résidents du chemin du Bord-de-l'eau	Collaborateur	Guy Thibault



Initiales du maire

7324

Initiales du secrétaire-trésorier

Association du Lac Tourbillon	Collaborateur	Marie Boudreau
Association nautique du Lac Bleu inc.	Collaborateur	François Audet
Centre d'action bénévole du Contrefort	Partenaire	Jean Girard
Club de Canoë-Kayak Lac-Beauport	Mandataire	Georges Delisle
Club de ski Acrobatique Le Relais Lac-Beauport	Partenaire	Sébastien Bordeleau
Club de ski acrobatique Nicolas Fontaine	Partenaire	Nicolas Fontaine
Club de ski de fond du Moulin	Partenaire	Carole Roth
Club de ski Le Relais	Collaborateur	Caroline Barber
Club de soccer Jacques-Cartier	Mandataire	Daniel Voyer
Club de vélo de montagne Lac-Beauport	Partenaire	Charles Lawton
Club FADOQ Lac-Beauport	Mandataire	Pierre Bédard
Corporation Cité Joie inc.	Partenaire	Jean-Sébastien Brousseau
Corporation de l'Aqueduc de la Vallée Autrichienne	Collaborateur	Alain Marcoux
Espace familles Lac-Beauport	Partenaire	Marine Sina
Jardin collectif et pédagogique du Saisonnier (Potager Carottes et parlottes)	Partenaire	Carole Arteaum-Noury
LB-Cycle	Mandataire	Guy-Charles Valois
Les Habitations St-Dunstan	Collaborateur	Jean-Louis Langevin
Maison des jeunes Le Cabanon	Mandataire	Louis-Philippe Bêche
Rencontres Desiderata	Collaborateur	Serge Belleau
Société des Sentiers du Moulin	Mandataire	Philippe Carrier
Syndicat de la copropriété Le Quatre-Temps	Collaborateur	Jocelyn Savoie
Syndicat de copropriété Les Fougeroles du Relais	Collaborateur	Nathalie Noël
Ti-Mousse dans Brousse	Partenaire	Joanie St-Pierre
Trail La Clinique du coureur	Mandataire	Blaise Dubois

De reconnaître les initiatives citoyennes suivantes à titre d'initiatives citoyennes reconnues par la Municipalité de Lac-Beauport pour l'année 2026.

Initiatives citoyennes reconnues de Lac-Beauport	Responsable
La gang du pickleball	Céline Vachon
OPP bâtiment de la Montagne – Trottibus	Mélinda Rouxel
Regroupement des artistes Lac-Beauport	Jean Comeau

De reconnaître les jeunes individus suivants à titre de jeunes individus reconnus par la Municipalité de Lac-Beauport pour l'année 2026.

Jeunes individus reconnus de Lac-Beauport	Volet
Arthur Johnson-Chalifour	Sportif
Christopher Daigle	Sportif
Lily-Rose Marois	Sportif
Maude Ruelland	Sportif

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

020-2026

6.1 Adoption - Récupération de la compétence en matière de transport en commun

ATTENDU QUE le 17 février 2021, la MRC de La Jacques-Cartier a adopté la résolution n° 21-074-O annonçant son intention de déclarer sa compétence dans le domaine



- du transport collectif des personnes à l'égard de la municipalité de Lac-Beauport, notamment.
- ATTENDU QUE le 21 février 2021, la MRC de La Jacques-Cartier a adopté le Règlement n° 03-2021 par lequel elle a déclaré sa compétence dans le domaine du transport collectif des personnes à l'égard de la municipalité de Lac-Beauport, notamment.
- ATTENDU QU' en vertu du Règlement n° 03-2021, la Municipalité de Lac-Beauport peut faire une demande au conseil de la MRC pour se soustraire de la compétence en transport collectif 12 mois avant la fin d'un contrat octroyé pour le service de transport collectif;
- ATTENDU QUE l'actuel contrat entre la MRC et le transporteur couvre la période du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2027;
- ATENDU l'insatisfaction de la Municipalité en lien avec le service de transports collectif des personnes organisé par la MRC de La Jacques-Cartier sur le territoire municipal;
- ATTENDU QU' il est dans l'intérêt de la Municipalité de récupérer sa compétence en transport collectif des personnes;
- ATTENDU les articles 10.1 et suivants et 678.0.1 et suivants du Code municipal du Québec, RLRQ c. 27.1;

IL EST PROPOSÉ par Madame Simone Dufour
APPUYÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
ET RÉSOLU :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Dénoncer le désaccord de la Municipalité de Lac-Beauport relativement à l'exercice de la compétence en matière de transport collectif des personnes par la MRC de La Jacques-Cartier, conformément à l'article 10.1 du Code municipal du Québec, RLRQ c. 27.1.

D'informer la MRC de La Jacques-Cartier que la Municipalité récupère l'intégralité de sa compétence en matière de transport collectif des personnes à compter du 31 janvier 2027, soit la date correspondant à la fin de l'actuel contrat liant la MRC et le transporteur.

Que le conseil municipal mandate l'administration pour transmettre cette résolution par poste recommandée à la MRC de La Jacques-Cartier, ainsi qu'une copie au ministre des Transports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Période de questions

À 19 h 27, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

*Seules les questions sont transcrives (1 par personne).
Les commentaires ou suggestions ne sont pas notés au procès-verbal.*

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Armand Leblond dénonce le fait que le règlement 744 aurait été adopté illégalement, car la loi impose de mentionner au sommaire si un règlement abroge un autre règlement, ce qui n'a pas été fait, il soutient donc que le règlement aurait été adopté illégalement, soulignant l'incompétence du Service de l'urbanisme et de la direction générale dans ce dossier.
RÉP. : Madame la présidente mentionne qu'elle vérifiera ces allégations.
- 2- Mme Johanne Fortin-Lessard demande pourquoi le promoteur du projet de développement des trois maisons dans le cul-de-sac du chemin de la Vallée n'a pas de barrières à sédiment pour entourer les travaux.



RÉP. : Madame la présidente mentionne qu'elle s'informera au Service de l'urbanisme et reviendra à Mme Fortin-Lessard.

- 3- M. Jean Bérubé demande pourquoi la Municipalité a modifié le titre de la lettre du MDDELCC concernant les condos sur le golf et demande de confirmer que la lettre du ministère n'était pas une lettre de non-assujettissement autorisant le début du projet.

RÉP. : Madame la présidente demande à M. Bérubé si le contenu de la lettre publiée par la Municipalité est exact, ce que reconnaît M. Bérubé. Elle considère alors le dossier clos.

- 4- M. Charles-Olivier Arsenault du 351 chemin des Lacs demande si on peut revenir sur la décision de changer les bacs à ordures, leurs fréquences et le contrat pour les mois d'hiver. Il mentionne qu'il fait souvent des travaux et utilise ses poubelles pour disposer de ses matériaux de construction. Il mentionne également qu'il aurait préféré que l'on continue à incinérer les déchets plutôt que de les trier.

RÉP. : Madame la présidente mentionne que pour ce conseil nouvellement élu, la décision aurait été la même que l'ancien conseil qui a planifié ce changement. Elle mentionne que pour les matériaux de construction il faut aller les porter à l'écocentre et non les déposer à la poubelle.

Madame la présidente donne la parole au conseiller Daniel Roy qui mentionne que les sites d'enfouissement commencent à nous donner des signes qu'ils sont pleins et il faut étirer la date de fermeture pour éviter d'avoir à s'en faire un à Lac-Beauport. Il complète en mentionnant que personne ne veut un site d'enfouissement derrière sa cour à Lac-Beauport, justifiant ce changement de comportement demandé par le conseil.

Madame la présidente donne la parole à la conseillère Simonne Dufour qui mentionne que la Municipalité et donc les citoyens économiseront non seulement sur le coût de disposition, mais auront accès aux redevances du Gouvernement du Québec si l'on réussit à faire mieux que la moyenne provinciale.

- 5- Mme Annie Larivée demande pourquoi les travaux des condos sur le Golf sont débutés alors que le permis l'interdit avant le dépôt de la lettre de non-assujettissement

RÉP. : Madame la présidente mentionne que le dossier est judiciarisé par le regroupement des citoyens et c'est la raison pour laquelle ce conseil ne peut répondre à ces questions.

- 6- Une dame non identifiée demande si le conseil a bien fait arrêter les forages du promoteur des condos sur le Golf et demande si c'est parce que le promoteur effectuait des travaux illégaux.

RÉP. : Madame la présidente mentionne que le promoteur n'avait pas besoin de permis pour faire ces forages explorateurs.

Madame la présidente donne la parole à la conseillère Simone Dufour qui explique à la population que le dossier est judiciarisé par le regroupement des citoyens et c'est la raison pour laquelle ce conseil ne peut répondre à ces questions et non par un manque de transparence.

- 7- M. Olivier Bérard demande si le fait de diviser la municipalité en trois secteurs pour la collecte des matières résiduelles a fait réduire les coûts.

RÉP. : Madame la présidente mentionne que cela a permis d'avoir plusieurs offres de service et éviter pour la première fois depuis de nombreuses années des augmentations substantielles de coûts de contrat de collecte. Elle mentionne également qu'auparavant une seule compagnie pouvait offrir le service en une journée. La division du contrat en quatre secteurs a permis à trois fournisseurs de soumissionner et donc, de les mettre en concurrence plutôt qu'en monopole.

Madame la présidente donne la parole au conseiller Guillaume Brassard-Bérubé qui mentionne que c'est pour les économies à



long terme et avoir accès aux redevances du provincial qui subventionne les municipalités qui réduisent leur volume de déchets donc, en deux temps : a) diminution des coûts et b) augmentation des redevances si on arrive à diminuer les quantités à l'enfouissement.

- 8- M. Benoit Duinat demande dans le dossier du transport en commun si l'option Flexi bus du RTC a été envisager pour Lac-Beauport.

RÉP. : Madame la présidente mentionne que tout est sur la table pour évaluer nos options et revoir nos besoins.

- 9- Mme Johanne Fortin-Lessard demande pourquoi la zone HU223 n'a pas de PIIA architectural pour les trois maisons du bout du chemin de la Vallée.

RÉP. : Madame la présidente confirme que cette zone n'a pas d'obligation de style architecturale comme le reste du quartier, mais que monsieur le conseiller Simon Hatem est représentant au CCU et sera responsable de définir les nouveaux critères architecturaux pour Lac-Beauport.

Madame la présidente donne la parole au conseiller Simon Hatem qui mentionne qu'il débute la semaine prochaine les rencontres avec le CCU.

- 10- M. Nelson Michaud identifie la construction des condos sur le Golf comme une menace environnementale et demande si la Municipalité peut mandater le Comité consultatif en environnement (CCE) pour réaliser une étude d'impact environnementale sur la menace de ce projet de construction.

RÉP. : Madame la présidente mentionne que le CCE n'a pas les qualifications pour faire ce genre d'étude et que ce serait un mandat d'expertise si le conseil jugeait nécessaire de le faire.

- 11- M. Lorne Trudel demande si le projet du ponceau du lac Bleu est toujours au PTI.

RÉP. : Madame la présidente mentionne que oui, mais qu'il a été reporté de quelques années.

- 12- Mme Audrey Lemelin demande si le conseil envisage des mesures d'équité pour les familles spéciales et/ou nombreuses et personnes en besoins médicaux particuliers dans l'application de la nouvelle gestion des matières résiduelles.

RÉP. : Madame la présidente mentionne que l'équité c'est de facturer à l'utilisateur selon sa consommation.

Madame la présidente donne la parole à M. Guillaume Brassard-Bérubé et Mme Simonne Dufour qui mentionnent qu'une grande famille n'est pas une raison pour avoir une poubelle supplémentaire. M. Brassard-Bérubé soulignant qu'il a trois enfants, dont deux aux couches, et que sa poubelle ne se remplit pas au 1/3 en un mois si l'on fait un tri.

Madame la présidente demande à Mme Lemelin où selon elle commence et où finit la définition de besoin particulier des familles dites spéciales. La citoyenne n'a pas de réponse soulignant que la situation serait à être évaluée selon elle.

- 13- M. Lorne Trudel demande si le rapport d'ingénieur sur le ponceau du lac Bleu est maintenant disponible.

RÉP. : Madame la présidente mentionne qu'elle vérifiera

Fin de la période de questions à 20 h 53.



10. Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 20 h 53.

Lucie LaRoche, mairesse

Richard Labrecque, greffier-trésorier

Initiales du maire

7329

Initiales du secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Décembre 2025

LISTE DES COMPTES À PAYER DÉCEMBRE 2025 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
CARTER ALEXANDRE, GIRARD-CHAREST	13-01-26	27625	87.48 \$
CAFÉ NOISETTE	13-01-26	27627	40.00 \$
DECAM	13-01-26	27629	2 989.35 \$
EDITIONS MEDIA PLUS COMMUNICATION (EMPC)	13-01-26	27630	908.30 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	13-01-26	27631	216.00 \$
IT CLOUD	13-01-26	27632	102.50 \$
POULIN & PUIZE INC.	13-01-26	27633	574.88 \$
FQM-FONDS D'ASSURANCE MUN. QC	13-01-26	27634	2 093.53 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	13-01-26	27635	168.00 \$
ROBERGE GENEVIEVE	13-01-26	27636	1 000.00 \$
ROY MATTHIEU, MCKINNON ANNE-ANDRÉE	13-01-26	27637	1 000.00 \$
DÉMÉNAGEMENT LORETTEVILLE INC.	05-12-25	413955	1 241.73 \$
BRIEN NOEMIE	09-12-25	413956	100.00 \$
MESSELY NAIMA	09-12-25	413957	250.00 \$
QUEBEC S'AMUSE	12-12-25	413958	517.39 \$
COMOC SERVICES PAYSAGER	15-12-25	413959	3 028.90 \$
GROUPE COLAS QUEBEC INC.	15-12-25	413960	375.32 \$
HAIE KEITH	16-12-25	413961	200.00 \$
MÉCHOUÏ LECHASSEUR	16-12-25	413962	2 962.13 \$
GROUPE COLAS QUEBEC INC.	03-12-25	413963	324 532.60 \$
ROCHETTE EXCAVATION INC.	03-12-25	413964	24 022.56 \$
GAGNON MARC-ANDRE	13-01-26	413965	393.79 \$
GESTION CHARLIE JUTRAS INC.	13-01-26	413966	1 888.21 \$
GESTION CHARLIE JUTRAS INC.	13-01-26	413967	1 893.21 \$
GESTION CHARLIE JUTRAS INC.	13-01-26	413968	897.37 \$
PAIN JEAN-BAPTISTE, GOGIBU LOUISE	13-01-26	413969	287.06 \$
SIMARD JEAN, BELHUMEUR SYLVIE	13-01-26	413970	179.50 \$
TREMBLAY-PLANTE JOEY, GRENIER	13-01-26	413971	170.28 \$
AGENCE SPATIALE	13-01-26	413972	18 683.44 \$
AIM ÉCO-CENTRE	13-01-26	413973	14 092.94 \$
ALIMENTATION A.D.R.	13-01-26	413974	443.87 \$
GROUPE ALLEN-CWA	13-01-26	413975	5 600.06 \$
BATTERIES DU QC INC.	13-01-26	413976	255.88 \$
BBC ÉNERGIE INC.	13-01-26	413977	2 135.80 \$
BCF S.E.N.C.R.L	13-01-26	413978	6 673.59 \$
BIOGÉNIE CANADA INC.	13-01-26	413979	6 267.96 \$
BRASSARDBURO	13-01-26	413980	802.52 \$
BUFFET ST-EMILE	13-01-26	413981	880.48 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	13-01-26	413982	1 651.05 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	13-01-26	413983	1 469.12 \$
CANSEL QUÉBEC	13-01-26	413984	139.11 \$
CAPITALE WEB	13-01-26	413985	275.94 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	13-01-26	413986	172.77 \$
CARROSSERIE JCS INC.	13-01-26	413987	1 149.75 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	13-01-26	413988	856.17 \$
CENT.DE VENTILATION NCV INC.	13-01-26	413989	7 138.61 \$

Initiales du maire

7330

Initiales du secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
COMOC SERVICES PAYSAGER	13-01-26	413990	3 194.02 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	13-01-26	413991	6 645.56 \$
DECHIQUETAGE DE BEAUCE	13-01-26	413992	202.36 \$
DÉMÉNAGEMENT LORETTEVILLE INC.	13-01-26	413993	137.97 \$
DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS INC.	13-01-26	413994	1 565.00 \$
DESJARDINS AUTO COLLECTION	13-01-26	413995	23.91 \$
DIABOLO DESIGN ET WEB	13-01-26	413996	1 302.11 \$
DISCO MOBILE N.R.J. SENC	13-01-26	413997	1 006.03 \$
ENGLOBE CORP.	13-01-26	413998	560.90 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	13-01-26	413999	2 304.72 \$
ENTREPRISES L.T. (LES)	13-01-26	414000	2 910.93 \$
EUROFINS ENVIRONEX	13-01-26	414001	177.47 \$
FED. QUEBECOISE MUNICIPALITES	13-01-26	414002	2 906.83 \$
FLAG SHIP	13-01-26	414003	14.70 \$
FORMULAIRES DUCHARME INC. (LES)	13-01-26	414004	7 664.32 \$
GARAGE LE BUNKER INC.	13-01-26	414005	3 085.94 \$
GDA SERVICE IMMOBILIER INTÉGRÉS	13-01-26	414006	1 569.41 \$
GENDRON YVES	13-01-26	414007	295.09 \$
GESTION FPB INC./BEDARD SERRURIER	13-01-26	414008	454.61 \$
GRAPHICA IMPRESSION INC.	13-01-26	414009	948.83 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	13-01-26	414010	2 342.43 \$
GROUPE CONSEIL UDA INC.	13-01-26	414011	4 486.32 \$
GROUPE ABS INC.	13-01-26	414012	1 081.45 \$
GROUPE COLAS QUEBEC INC.	13-01-26	414013	48 868.65 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	13-01-26	414014	2 854.20 \$
HARNOIS ENERGIES INC.	13-01-26	414015	3 021.61 \$
HYDRAULIQUE CHAUVEAU INC.	13-01-26	414016	110.17 \$
IMPRESSION COULEUR	13-01-26	414017	1 052.89 \$
JAVEL BOIS-FRANCS INC.	13-01-26	414018	1 518.45 \$
JOURNAL.CA INC.	13-01-26	414019	804.83 \$
KABANE SERVICES CONSEIL INC.	13-01-26	414020	349.52 \$
LABRECQUE RICHARD	13-01-26	414021	735.65 \$
LAMONTAGNE BARBARA	13-01-26	414022	27.31 \$
LATULIPPE (30300)	13-01-26	414023	488.15 \$
LAURENTIDE ENVIRONNEMENT INC.	13-01-26	414024	5 492.67 \$
LECOMTE SUZANNE DR	13-01-26	414025	356.42 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	13-01-26	414026	3 232.52 \$
LIBRAIRIE MORENCY	13-01-26	414027	748.97 \$
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ	13-01-26	414028	1 225.67 \$
MAHEU & MAHEU	13-01-26	414029	408.16 \$
MARCEL AU GARAGE	13-01-26	414030	63.08 \$
MECANO RICHARD INC.	13-01-26	414031	3 110.01 \$
MÉCHOUİ LECHASSEUR	13-01-26	414032	389.93 \$
MEDIC	13-01-26	414033	2 660.01 \$
MESSER CANADA INC.	13-01-26	414034	183.09 \$
METAUX PRESSES QC INC. (LES)	13-01-26	414035	611.67 \$
MICA EXCAVATIONS INC.	13-01-26	414036	18 098.21 \$
MONTAGNE EXPLORE INC.	13-01-26	414037	2 473.11 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	13-01-26	414038	4 743.33 \$
NEGOTEL	13-01-26	414039	435.73 \$
OSTRADA EXPERTS-CONSEILS INC.	13-01-26	414040	7 283.67 \$
PM HAMELIN INC.	13-01-26	414041	1 754.55 \$

Initiales du maire

7331

Initiales du secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
PORTE GIGNAC	13-01-26	414042	8 516.93 \$
PREMIER TECH AQUA	13-01-26	414043	17 332.48 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	13-01-26	414044	310.39 \$
PROLUDIK INC.	13-01-26	414045	9 332.23 \$
PROTECTION INCENDIE PC	13-01-26	414046	3 406.80 \$
PROVENCHER ISABELLE	13-01-26	414047	203.24 \$
P.S. METAL INC.	13-01-26	414048	4 754.22 \$
REAL HUOT INC.	13-01-26	414049	1 644.43 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	13-01-26	414050	21 756.94 \$
ROBITAILLE EQUIPEMENT INC.	13-01-26	414051	126.93 \$
SANI CHARLEVOIX INC.	13-01-26	414052	28 653.38 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	13-01-26	414054	5 726.04 \$
SEL FRIGON INC.	13-01-26	414055	3 977.36 \$
SERRUPRO-GROUPE PRO ACCÈS	13-01-26	414056	33.92 \$
SERVICES MATREC INC.	13-01-26	414057	82 542.82 \$
SERVICE D'ENTRETIEN HORTINATURE	13-01-26	414058	36 305.66 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	13-01-26	414059	2 981.66 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	13-01-26	414060	372.73 \$
SOLUTION TIM	13-01-26	414061	102.50 \$
S-PACE SIGNALETIQUE INC.	13-01-26	414062	3 936.18 \$
SPORTS CONTACT CHARLESBOURG	13-01-26	414063	1 000.29 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	13-01-26	414064	931.30 \$
TERAPRO CONSTRUCTION - LONGUS QUÉBEC	13-01-26	414065	358.54 \$
TOROMONT INDUSTRIES LTÉE	13-01-26	414066	970.01 \$
TREMBLAY MARIE-PIERRE	13-01-26	414067	304.27 \$
UAP INC. (NAPA)	13-01-26	414068	243.13 \$
ULINE CANADA	13-01-26	414069	435.96 \$
USD INC.	13-01-26	414070	1 498.81 \$
USINAGE CONCEPT	13-01-26	414071	1 264.73 \$
VOLTEC	13-01-26	414072	2 360.33 \$
AGRITEX	13-01-26	414073	1 107.56 \$
B.E.S.T. GESTION DE FOULES CANADA S.E.N.C	13-01-26	414074	1 981.64 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	13-01-26	414075	338.03 \$
ERGOKINOX	13-01-26	414076	362.17 \$
GESTOCK	13-01-26	414077	155.30 \$
HYDRO-QUEBEC	13-01-26	414078	348.56 \$
IMMEUBLES TRISKEL CONSTRUCTION INC.	13-01-26	414079	10 865.14 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	13-01-26	414080	142.59 \$
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ	13-01-26	414081	29.35 \$
MARTIN TANGUAY ARCHITECTE INC.	13-01-26	414082	574.88 \$
MUN. STE-BRIGITTE-DE-LAVAL	13-01-26	414083	426.86 \$
SDD SERVICE DANNY DUBÉ INC.	13-01-26	414084	515.66 \$
SERRUPRO-GROUPE PRO ACCÈS	13-01-26	414085	58.64 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	13-01-26	414086	1 048.57 \$
THOMASSIN JOHAN	13-01-26	414087	20.00 \$
GENDRON DENIS, BERUBE LORRAINE	13-01-26	414088	630.28 \$
D.BISSON VITRE D'AUTOS INC.	13-01-26	414089	103.48 \$
GROUPE ABS INC.	13-01-26	414090	2 548.66 \$
IMPRESSION COULEUR	13-01-26	414091	319.10 \$
C.C.A.P.	27-11-25	7740	100.03 \$
C.C.A.P.	27-11-25	7741	86.23 \$
C.C.A.P.	27-11-25	7742	88.53 \$

Initiales du maire

7332

Initiales du secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
C.C.A.P.	27-11-25	7743	164.41 \$
C.C.A.P.	27-11-25	7744	88.53 \$
C.C.A.P.	27-11-25	7745	71.28 \$
C.C.A.P.	27-11-25	7746	68.99 \$
C.C.A.P.	27-11-25	7747	88.53 \$
C.C.A.P.	27-11-25	7748	88.53 \$
C.C.A.P.	27-11-25	7749	172.46 \$
PITNEY BOWES	27-11-25	7750	7 473.38 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	14-11-25	7751	83 616.76 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	14-11-25	7752	36 477.61 \$
CLUB SOCIAL POMPIERS	05-12-25	7753	450.00 \$
SYNDICAT POMPIER LAC-BEAUPORT	05-12-25	7754	1 210.54 \$
BENEVA (ASS.COLL)	05-12-25	7755	18 950.34 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	05-12-25	7756	3 009.53 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	05-12-25	7757	56 737.19 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	05-12-25	7758	24 118.81 \$
PETRO-CANADA	27-11-25	7759	139.81 \$
PITNEY BOWES	04-12-25	7760	113.83 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	04-12-25	7761	1 176.97 \$
VISA-GUSTAVO CARRENO	04-12-25	7762	877.23 \$
VISA PATRICK TURMEL	04-12-25	7763	1 237.13 \$
VILLE DE QUEBEC	04-12-25	7764	69 630.10 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	17-12-25	7765	67 192.04 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	17-12-25	7766	29 922.93 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	17-12-25	7767	3 113.32 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7768	1 193.74 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7769	199.74 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7770	104.84 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7771	881.44 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7772	4 334.85 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7773	807.93 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7774	262.01 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7775	592.00 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7776	33.04 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7777	179.97 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7778	270.20 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7779	40.49 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7780	4 370.70 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7781	3 181.82 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7782	3 123.30 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7783	1 589.59 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7784	2 410.59 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7785	795.58 \$
HYDRO-QUEBEC	18-12-25	7786	1 134.06 \$
VILLE DE QUEBEC	18-12-25	7787	8 983.14 \$
VILLE DE QUEBEC	18-12-25	7788	9 778.40 \$
VILLE DE QUEBEC	18-12-25	7789	3 214.02 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	05-12-25	7790	6 351.11 \$
		GRAND TOTAL:	1 322 050.57 \$

Initiales du maire

7333

Initiales du secrétaire-trésorier

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Décembre 2025

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES DÉCEMBRE 2025 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-106712	2025-11-25	BRAS20	187.64	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-106713	2025-11-27	BRAS20	195.29	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-106714	2025-12-01	PETR05	139.81	Turmel Patrick		ESSENCE PERIODE NOVEMBRE 2025	02 22200 631
ADM-106715	2025-12-04	VISAPT	402.41	Turmel Patrick		Dîner d'équipe des finances	02 13000 310
ADM-106716	2025-12-04	ULIN10	450.80	Turmel Patrick		TAPIS EXTÉRIEUR MAIRIE	02 19000 670
ADM-106717	2025-12-10	GRAP05	40.24	Lamontagne, Barbara		Copie de plans - 2025-01043	02 19000 670
ADM-106718	2025-12-10	BRAS20	220.66	Turmel Patrick		Papeterie	02 19000 670
ADM-106719	2025-12-11	FEDQ05	997.91	Labrecque Richard		Formation élus - Ethique et déontologie	02 11000 454
ADM-106720	2025-12-11	GRAP05	216.73	Labrecque Richard		Doc adm - Annexe budget 2026	02 19000 670
ADM-106721	2025-12-17	VISAPT	229.95	Turmel Patrick		Dîner des directeurs du 17 déc	02 16000 310
ADM-106722	2025-12-01	PETR10	6351.11	Turmel Patrick		ESSENCE PERIODE 1ER AU 30 NOVEMBRE 2025	02 32300 631
REC-709876	2025-11-25	MAHE05	919.80	Côté Isabelle		Gestion parasitaire mairie	02 13000 522
REC-709877	2025-11-25	DISC70	1092.26	Provencher Isabelle		DJ pour soirée reconnaissance des employés (12 décembre 2025)	02 16000 610
REC-709878	2025-11-26	ENTR36	344.93	Hamel, Dominic		Voyages de bois des arbres coupés par Hydro-Québec	02 70150 522
REC-709879	2025-11-27	ERGO50	431.16	Bertrand Philippe		Service d'ergothérapie pour le poste de travail de Philippe Bertrand	02 70100 419
REC-709880	2025-11-27	CONS40	1149.75	Côté Isabelle		Déneigement entrée stationnement du 87, chemin du Moulin	02 70150 443
REC-709881	2025-12-01	ALIM05	574.88	Hamel, Dominic		Achat café conseil	02 11000 610
REC-709882	2025-12-01	VISADH	172.46	Provencher Isabelle		cocktail de bienvenue soirée reconnaissance des employés 2025	02 16000 610
REC-709883	2025-12-01	VISADH	91.98	Hamel, Dominic		Achat de 20 ampoules, liquide à détartrage et batteries	02 70122 640
REC-709884	2025-12-02	BATT03	143.72	Hamel, Dominic		Batterie pour gratte motoneige	02 70150 522
REC-709885	2025-12-02	CANA05	28.74	Hamel, Dominic		Entonnoir	02 70150 522
REC-709886	2025-12-02	CAFE60	40.00	Provencher Isabelle		Deux cartes-cadeaux pour bénévoles de la Féerie	02 70203 640
REC-709887	2025-12-02	CONS93	45990.00	Tremblay MariePierre	259-2024	Passerelle sentier Grand-Bois	23 08537 721
REC-709888	2025-12-03	VISADH	247.20	Hamel, Dominic		Extension fil électrique pour Féerie de Noël	02 70106 640
REC-709889	2025-12-03	DIST18	229.95	Provencher Isabelle		Impression d'un grand livre du Corrid'Art	02 70206 521
REC-709890	2025-12-03	VISADH	1419.94	Hamel, Dominic		Coffre à outils et bac de rangement pour bâtiment de services parc Le Saisonnier	02 70150 522
REC-709891	2025-12-08	SERR35	23.00	Hamel, Dominic		Clés pavillon de services parc Le Saisonnier	02 70150 522
REC-709892	2025-12-08	PLOM05	2615.68	Hamel, Dominic		Réparation entrée d'eau régulateur de pression chauffe-eau mairie	02 13000 522
REC-709893	2025-12-09	ALIM05	68.99	Gauthier Karine		Aliments et breuvages pour bénévoles et groupe Viactive	02 70100 310

Initiales du maire

7334

Initiales du secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-709894	2025-12-09	IMPR70	172.46	Tremblay MariePierre		Nouvel affichage de règlements pour la zone de baignade au Centre nautique	02 70144 340
REC-709895	2025-12-09	MONT70	2586.94	Tremblay MariePierre		Traîneau de transport pour les urgences sur l'anneau de glace	02 70144 649
REC-709896	2025-12-10	TREM80	471.40	Côté Isabelle		Achats pour dîner de Noël équipe loisirs	02 70100 310
REC-709897	2025-12-10	VISADH	344.93	Provencher Isabelle		Achat de cartes-cadeaux pour soirée reconnaissance des employés 2025	02 16000 640
REC-709898	2025-12-11	DEME71	137.97	Provencher Isabelle		Achat tapis rouge pour Féerie de Noël	02 70203 640
REC-709899	2025-12-11	CENT08	402.41	Côté Isabelle		Propane Féerie de Noël 2025	02 70106 640
REC-709900	2025-12-15	PROD40	896.81	Hamel, Dominic		Produits ménagers	02 70123 635
REC-709901	2025-12-15	SERR35	63.24	Hamel, Dominic		Clés Centre nautique pour employés patinoires et dégivreur de serrure	02 70144 640
REC-709902	2025-12-15	VISADH	34.49	Hamel, Dominic		Essuie-glaces pour Ford Ranger	02 70123 525
REC-709903	2025-12-15	GEST46	459.90	Côté Isabelle		Centrale d'alarme pavillon de services parc Le Saisonnier - avril 2025 à avril 2026	02 70150 331
REC-709904	2025-12-16	BINO70	750.00	Provencher Isabelle		Achat de bols de bois (cadeaux Pacte d'amitié 2026)	02 11001 999
REC-709905	2025-12-16	MUNI10	426.86	Côté Isabelle		Intervention 30 novembre 2025 (sauvetage civière)	02 70150 951
REC-709906	2025-12-16	VISADH	275.94	Provencher Isabelle		Casques pour surveillants de patinoires	02 70144 649
REC-709907	2025-12-17	DIAB05	126.47	Bertrand Philippe		Formulaires interactifs camp de jour La Feuille verte	02 70155 410
REC-709908	2025-12-17	BONA05	2529.45	Hamel, Dominic		Réparation ventilation (changement moteur chauffage) local de patin et Maison des jeunes	02 70122 522
REC-709909	2025-12-17	GEST20	735.84	Hamel, Dominic		Pantalons, gants et bottes de travail cols bleus loisirs	02 70123 650
REC-709910	2025-12-17	HYDR15	402.41	Côté Isabelle	092-2025	Raccordement électrique terrain de soccer	23 08535 721
SEC-203673	2025-11-25	PMHA20	1754.54	Richard Éric		Griefs POM-23-01 et autres audience 10 nov. 2025	02 22000 421
SEC-203674	2025-11-27	MECA05	3110.01	Richard Éric		Réparation 251	02 22306 525
SEC-203675	2025-11-27	GARA21	2039.67	Richard Éric		Remplacer valves de la pompe du 251	02 22306 525
SEC-203676	2025-11-27	MARC50	172.46	Richard Éric		Réparation pneu du 150	02 22304 525
SEC-203677	2025-12-01	CANA05	28.74	Richard Éric		Lumières command light	02 22000 610
SEC-203678	2025-12-10	ALIM05	45.99	Richard Éric		Savon à lessive 2x	02 22000 610
SEC-203679	2025-12-10	GARA21	229.95	Richard Éric		Installation main courante 252	02 22307 525
SEC-203680	2025-12-14	GARA21	839.32	Richard Éric		Remplacer sonde réservoir 651	02 22202 525
SEC-203681	2025-12-15	CANA05	57.49	Richard Éric		4 batteries 6 volts	02 22302 526
SEC-203682	2025-12-18	UAPI50	96.21	Richard Éric		Lave-vitre véhicule	02 22000 650
URB-600647	2025-11-27	LANG80	3999.98	Gendron Yves		EXALT PH.2 - RÉSILIATION, LETTRE ET AVIS	02 61000 419
URB-600648	2025-12-09	GROU02	1092.26	Gendron Yves		ANALYSE COUPE COMMERCIALE / VALMORNO (4507-11-1799)	02 61000 419
VOI-320640	2025-11-25	LABO30	201.21	Bergeron Charles		LAVE-VITRE / GARAGE	02 32001 526
VOI-320641	2025-11-25	VISAGC	390.92	Carréno Gustavo		ADMQ/WEBINAIRE/GESTIONNAIRE MUNICIPAUX	00 23200 454

Initiales du maire

7335

Initiales du secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolu-tion	Description	No GL
VOI-320642	2025-12-02	ENTR36	1149.75	Bergeron Charles		8T ASPHALTE / ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-320643	2025-12-02	MICA30	22995.00	Baillargeon Maxim	245-2025	TRAVAUX CORRECTIFS POUR L'ACCÈS DU 12 CHEMIN DU FENIL	23 04958 721
VOI-320644	2025-12-02	META50	611.67	Baillargeon Maxim	258-2025	TUBE ACIER POUR BARRAGE	23 04979 721
VOI-320645	2025-12-02	SOLU15	229.95	Bergeron Charles		VALVE POUR OSE / GARAGE	02 32001 526
VOI-320646	2025-12-02	CANS10	172.46	Baillargeon Maxim		SUPPORT GPS	02 32001 526
VOI-320647	2025-12-02	GRAP05	931.30	Baillargeon Maxim		PLIAGE D'ENVELOPPES	02 45100 340
VOI-320648	2025-12-02	HYDR05	229.95	Bergeron Charles		OSE POUR LE CHARGEUR SUR ROUE	02 32327 525
VOI-320649	2025-12-02	TERA01	574.88	Bergeron Charles		HAUILE HYDRAULIQUE POUR LE CHARGEUR SUR ROUE	02 32327 525
VOI-320650	2025-12-02	GROU44	5748.75	Bergeron Charles		ABRASIF 8T / NOTRE CAMION	02 33100 622
VOI-320651	2025-12-02	VISAMA X	392.85	Bergeron Charles		4À7 RENCONTRE TP	02 32000 454
VOI-320652	2025-12-02	CANA05	229.95	Bergeron Charles		NETTOYEUR À VITRE, PELLE TOIT, DIVERS	02 32001 526
VOI-320653	2025-12-02	GROU44	57487.50	Bergeron Charles	248-2025	ABRASIF 8DEC AU 31 DEC 2025	02 33100 622
VOI-320654	2025-12-02	HYDR30	632.36	Beaulieu François-O.		ENTRETIEN ET REPARATION CH DE L'EPERON ET STATION METEO	02 23000 339
VOI-320655	2025-12-02	TORO10	919.80	Bergeron Charles		HAUILE HYDRAULIQUE POUR LA PELLE SUR ROUE	02 32326 525
VOI-320656	2025-12-02	TURC05	2299.50	Gagné François		REPARATION POMPE CH DES MELEZES	02 41300 521
VOI-320657	2025-12-02	CANA05	431.16	Bergeron Charles		UREE & SHOP VAC	02 32300 631
VOI-320658	2025-12-02	UNIV05	13584.30	Gagné François	011-2025	SOUDE CAUSTIQUE - 10000KG/5868 KG SECHE	02 41200 635
VOI-320659	2025-12-02	SPAC05	244.38	Beaulieu François-O.		PANNEAUX UTILISATION DES CONTENEURS	02 45100 340
VOI-320660	2025-12-03	CANA05	23.00	Bergeron Charles		PIECES TUYAUTERIE / GARAGE	02 32001 526
VOI-320661	2025-12-03	CANA05	34.49	Papadeas Dimitri		RUBAN ROSE / POUR BACS	02 45350 640
VOI-320662	2025-12-03	CANA05	23.00	Gagné François		TAPE GRIS / GARAGE	02 32001 526
VOI-320663	2025-12-04	DBIS30	103.48	Bergeron Charles		REPARATION ÉCLAT SUR LA VITRE DU CHARGEUR	02 32316 525
VOI-320664	2025-12-04	DESH05	574.88	Bergeron Charles		GALIPEUR À CHANGER / UNITE #3	02 32316 525
VOI-320665	2025-12-04	FLAG10	28.74	Gagné François	032-2024	COMPTEURS LECOMTE, RETOUR D'UN COMPTEUR D'EAU DÉFFECTUEUX	23 05622 725
VOI-320666	2025-12-08	UAPI50	229.95	Bergeron Charles		ANTIGEL & HUILE À ENGRÉNAGE	02 32300 631
VOI-320667	2025-12-08	ROBI05	114.98	Bergeron Charles		BOULONS POUR LE CHARGEUR SUR ROUES	02 32327 525
VOI-320668	2025-12-09	CANA05	172.46	Baillargeon Maxim		PIECES POUR PRISE D'EAU AU CLUB NAUTIQUE	02 41300 521
VOI-320669	2025-12-09	SERR35	34.49	Bergeron Charles		CLE #13 (5X) / AQUEDUC	02 41300 521
VOI-320670	2025-12-10	CENT08	2190.26	Bergeron Charles		LOCATION SOUFFLUSES / PATINOIRE DU LAC	02 70131 516
VOI-320671	2025-12-10	DESJ05	28.74	Baillargeon Maxim		3 BATTERIES / COMMANDE UNITE 3	02 32316 525
VOI-320672	2025-12-10	CANA05	344.93	Bergeron Charles		PIECE POUR ROBINET CN / AQUEDUC	02 41300 521
VOI-320673	2025-12-11	BBCF30	229.95	Gagné François		CHAUFFE MOTEUR / GENERATRICE SYLVA	02 41300 641
VOI-320674	2025-12-11	VISAMA X	423.11	Baillargeon Maxim		HOME DEPOT - ARMOIRE / AQUEDUC	02 41300 641

Initiales du maire

7336

Initiales du secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-320675	2025-12-11	SERR35	927.79	Baillargeon Maxim		REEMPLACEMENT BRAS BARRIERE - ECOCENTRE	02 45350 640
VOI-320676	2025-12-11	INVE30	180.51	Gagné François		MOTEUR DE VENTILATION PIECES #SS220 / PIED DE ROI	02 41300 521
VOI-320677	2025-12-16	GEST20	114.98	Bergeron Charles		GANTS D'HIVER DE TRAVAIL	02 32200 650
VOI-320678	2025-12-16	AGRI05	1149.75	Bergeron Charles		2 MOTEUR HYDRAULIQUE DE CHUTE (19 & 21)	02 70132 525
VOI-320679	2025-12-17	LATU10	114.98	Bergeron Charles		GANTS D'HIVER DE TRAVAIL	02 32200 650
VOI-320680	2025-12-17	AGRI05	6898.50	Bergeron Charles		RÉPARATION DU DIFFÉRENTIEL 4X4 (UNITE 19)	02 70132 525
VOI-320681	2025-12-17	SOLU15	331.13	Bergeron Charles		PISTOLET DE REMPLISSAGE - FUEL	02 32300 631
VOI-320682	2025-12-17	VISAMA X	114.98	Bergeron Charles		CAFE NOEL TP	02 32000 454